

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27-11-2023

N°84-2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 21/11/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU, Annie RENOUF, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Frank RABILLE, Karine GAZEAU, Romain TESSIER, Véronique DESMARICAUX,

Absents ou excusés :

Laure de MAISONNEUVE, Sylvie LEBON

Secrétaire : Annie RENOUF

**84-2023 : RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES (3^{ÈME}) – MARCHÉ
EXTENSION DE LA MAIRIE**

Vu les délibérations n° 35, 43 et 44 ;

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les lots 1, 3, 4, 5, et 6 ont été à nouveau relancés pour les travaux d'extension de la mairie sur « Marchés Sécurisés ».

Il présente le rapport d'analyse des offres à l'assemblée.

Lot 1 : VRD GROS ŒUVRE : une offre reçue de l'entreprise AGESIBAT d'Aizenay pour un montant de 166 543.16 € H.T. (estimatif à 157 900 € H.T.)

Lot 3 : COUVERTURES TUILES – ZINGUERIE : Pas d'offres

Lot 4 : ETANCHEITE : Pas d'offres

Lot 5 : MENUISERIES EXTERIEURES : 2 offres reçues : l'entreprise SERRURERIE LUCONNAISE de Luçon a fait la meilleure proposition entre les 2 offres chiffrée Celle-ci s'élève à 51 194.15 € H.T. (estimatif à 24 400 € H.T.)

Lot 6 : MENUISERIES INTERIEURES : une offre reçue par l'entreprise TRIPOTEAUD de St Cyr en Talmondais pour un montant de 14 343.30 € H.T. (estimatif à 6 300.00 € H.T.)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il avait été surpris de constater un écart à nouveau important entre les offres reçues et l'estimatif, notamment en ce qui concerne le lot 5 et le lot 6 et a donc demandé au bureau d'études MSB de bien vouloir vérifier ses estimations. Il explique que de son côté et après s'être renseigné auprès de menuisiers qui n'ont pas répondu au marché, ceux-ci ont effectivement indiqué que l'estimatif du bureau d'études était nettement inférieur à la réalité, ce qu'a reconnu le cabinet MSB.

Par ailleurs, il explique que pour le lot 3 COUVERTURES TUILES et le lot 4 ETANCHEITE, il a été fait appel en direct à des entreprises étant donné qu'aucune offre n'avait été reçue ;

Il indique avoir reçu 2 offres pour le lot 4 ETANCHEITE et que l'entreprise ROXO de La Roche sur Yon présente le devis le plus intéressant pour un montant de 10 319 .30 € H.T. (estimatif à 5 100.00 € H.T.)

Il indique ne pas avoir reçu d'offres pour le lot 3 COUVERTURES TUILES.

Il demande l'avis du Conseil Municipal sur ces consultations.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir les offres suivantes :

- Lot 1 : VRD GROS ŒUVRE : entreprise AGESIBAT d'Aizenay pour un montant de 166 543.16 € H.T. (estimatif à 166 543.16 € H.T.)

Lot 5 : MENUISERIES EXTERIEURES : entreprise SERRURERIE LUCONNAISE de Luçon pour un montant de 51 194.15 € H.T. (estimatif à 24 400 € H.T.)

Lot 6 : MENUISERIES INTERIEURES : entreprise TRIPOTEAUD de St Cyr en Talmondais pour un montant de 14 343.30 € H.T. (estimatif à 6 300.00 € H.T.)

Il valide également à l'unanimité :

- Lot 4 : ETANCHEITE : Entreprise ROXO de La Roche sur Yon présente le devis le plus intéressant pour un montant de 10 319 .30 € H.T. (estimatif à 5 100.00 € H.T.)

- décide de relancer en direct à nouveau le lot 3 Couvertures, celui-ci n'ayant toujours pas reçu d'offres.

- Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés des entreprises retenues.
- Autorise Mr le Maire à relancer le lot 3 en direct.

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Le 27/11/2023

Le Maire,

Edouard de La BASSETIERE

